

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 23 avril 2026

Nombre :

- de conseillers en exercice : 11
- de membres présents : 7
- de votants : 8

Date de convocation :

15/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

N° de délibération :

018-2026

L'an deux mil vingt six, le vingt trois à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Roxane LE CORRE, Patricia LACROIX, Nicolas VUILLEMENOT, Nathalie REBILLET, Romain DELIOT, Olivier GUILLEMIN, Elodie VUILLEMENOT

Absents excusés : Jérôme FASSETNET, Joël BIDAL, Ophélie JEANVOINE

Secrétaire de séance : Nathalie REBILLET

Objet : Refus signature convention de mise à disposition

Vu la demande de l'intercommunalité concernant la mise à disposition de la secrétaire de mairie pour une durée d'environ 3 mois,

Vu l'avis négatif des autres collectivités employeurs de l'agent,

Considérant que seulement 2 ou 3 heures ne seraient pas suffisantes vu la mission qui lui serait confiée,

Le Conseil Municipal, par 8 voix contre :

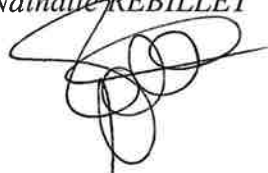
- refuse la signature d'une convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie.

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme

Le/la secrétaire

Nathalie REBILLET



Le Maire

Martial MATZ



Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

ID : 039-213903024-20260630-2026_D018-DE

